



Etiquettage confus pendant les soldes

Par **valbip**, le **15/01/2014** à **12:59**

Bonjour à tous,

hier dans mon supermarché habituel je vois des collants en soldes (comme j'en ai besoin, je me dis chouette c'est l'occasion de faire le plein) je prend donc 5 paires de collants étiquetés de la manière suivantes :

- une étiquette avec un prix barré
- une étiquette avec un prix non barré
- une pastille mentionnant -50% remise déduite en caisse.

j'en déduis donc qu'arrivée en caisse un remise de 50% sera effectuée sur le prix non barré (prix le plus bas).

seulement arrivée en caisse je vois que l'article passe au prix de l'étiquette non barré. quand je le fais remarqué la caissiere me dit que la remise est déjà faite. et que le prix non barré correspond au prix déjà remisé.

je pense qu'ils sont en tort et je dois y retourner ce soir pour voir la directrice du magasin.

certain d'entre vous on t'ils sous le coude des textes qui puissent appuyer mon propos.

je vous remercie

Par **janus2fr**, le **15/01/2014** à **13:37**

Bonjour,

Vous ne précisez pas si le prix non barré représente bien 50% du prix barré, auquel cas vous auriez pu présager de ce qui s'est passé.

Quoi qu'il en soit, l'inscription "remise déduite en caisse" est trompeuse, je vous le concède, la pastille -50% aurait du être seule ou la mention aurait du être "remise déjà déduite dans le prix affiché".